



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Seine-Maritime

Présidence
DM/CP/ND 184-15
Mandature 2010 – 2015
Bureau 2010-2015/2015/38

**PROCES VERBAL N° 2010-2015/2015-38
EXTRAIT DES RESOLUTIONS DU BUREAU DU 28 AOUT 2015**

Sur convocation de Monsieur MOULARD, Président de la chambre de métiers et de l'artisanat de Seine-Maritime, les membres du bureau se sont réunis le Mardi 25 août 2015 à 15h00 au siège de la CMA 76, 135 Boulevard de l'Europe à Rouen.

Préliminaire : Approbation du procès-verbal du bureau en date du 24/06/15.

LE PROCES VERBAL DE LA REUNION DE BUREAU DU 24/06/15 EST ADOPTE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

I – COMMUNICATION FINANCIERE – POINTS SOUMIS AU VOTE

POINTS SOUMIS AU VOTE

Point n° 1 : Vote des budgets et des plans de financements prévisionnels des nouvelles actions conventionnées et/ou en cours de conventionnement pour présentation subséquente à la commission des finances et soumis par la suite au vote de l'Assemblée Générale convoquée à cet effet. Proposition de valider et d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée Générale les budgets et plans de financement sur actions présentement soumis.

Document de travail transmis préalablement :

- *Tableau récapitulatif des actions conventionnées ou en cours de conventionnement (document n°1)*

Résolution 2010-2015 / 2015-38 B.215 :

VOTE : DES BUDGET ET DES PLANS DE FINANCEMENTS PREVISIONNELS DES NOUVELLES ACTIONS CONVENTIONNEES ET/OU EN COURS DE CONVENTIONNEMENT POUR PRESENTATION SUBSEQUENTE A LA COMMISSION DES FINANCES ET SOUMIS PAR LA SUITE AU VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE CONVOQUEE A CET EFFET EST APPROUVE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS.

LES ACTIONS PRESENTEES SONT LES SUIVANTES :

DOSSIER DE DEMANDES DE SUBVENTIONS DEPOSES DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJETS « IEJ/NEET » DE LE DIRECCTE HN

- *PROJET 1 : DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT RENFORCE A DESTINATION DU PUBLIC JEUNE NEET*
- *PROJET 2 : ACCOMPAGNEMENT RENFORCE DES JEUNES NEET ISSU DES CFA DE LA CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA SEINE-MARITIME*
- *PROJET 3 : CONSOLIDATION ET RENFORCEMENT DU PARCOURS NEET AU CFA DE DIEPPE.*

DOSSIER DE DEMANDES DE SUBVENTIONS DEPOSES DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJETS « CULTURE ET APPRENTISSAGE » DU CRHN ET DE LA DRAC

- *PROJET 1 : AUTOUR DES PERCUSSIONS*
- *PROJET 2 : ET SI J'ETAIS*

DOSSIER DE DEMANDES DE SUBVENTIONS DEPOSES DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJETS « ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES APPRENTIS » DU CRHN

- *PROJET : ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES APPRENTIS POUR LE CFA DE DIEPPE*
- *PROJET : ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES APPRENTIS POUR LE CFA DE ROUEN*
- *PROJET : ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES APPRENTIS POUR LE CFA DU HAVRE*

DOSSIER DE DEMANDES DE SUBVENTIONS DEPOSE DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJETS « SE QUALIFIER AU METIER DE BOUCHER : CAP BOUCHER » DU CRHN

- *PROJET : CAP BOUCHER RESERVE AUX DEMANDEURS D'EMPLOIS DE PLUS DE 26 ANS ET AUX PERSONNES EN RECONVERSION PROFESSIONNEL*

DOSSIER DE DEMANDES DE SUBVENTIONS DEPOSES DANS LE CADRE DE L'APPEL A MANIFESTATIONS D'INTERET RELATIF AUX DEMARCHES D'APPUI AUX MUTATIONS ECONOMIQUES DE LA DIRECCTE HN

- *PROJET 1 : WEB 2.0*
- *PROJET 2 : TRANSMISSION*

DOSSIER DE SUBVENTION ACCORDEE DANS LA CADRE D'UN PARTENARIAT AVEC L'AGEFIPH

- *PROJET : DISPOSITIF EXPERIMENTAL DE DEVELOPPEMENT DU NOMBRE DE CONTRATS D'APPRENTISSAGE POUR DES JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP*

DOSSIER DE SUBVENTIONS ACCORDEES DANS LA CADRE D'UNE CONVENTION AVEC LA DIRECCTE HN RELATIVE A LA PROMOTION DE L'EMPLOI

- *PROJET 1 : LES SAVEURS DE L'APPRENTISSAGE*
- *PROJET 2 : CAD*

DOSSIER DE DEMANDES DE SUBVENTIONS DEPOSES DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJETS « USAGES NUMERIQUES » DU CRHN – FONDS FEDER

- *PROJET 1 : WEB 2.0*
- *PROJET 2 : DYNAMIQUE DU PROGRES DE L'EQUIPE DU CFA VERS UN APPRENTISSAGE INDIVIDUALISE VIA LE DEPLOIEMENT DE LA PEDAGOGIE NUMERIQUE*

DOSSIER DE DEMANDES DE SUBVENTIONS DEPOSES DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJETS « ANTICIPER LES MUTATIONS ET SECURISER LES PARCOURS PROFESSIONNELS » DIRECCTE – FONDS FSE

- *PROJET : MAINTIEN ET DEVELOPPEMENT DES EMPLOIS ET DES COMPETENCES DANS L'ARTISANAT*

DOSSIER DE DEMANDES DE SUBVENTIONS DEPOSES DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJETS « PROMOUVOIR ET FAVORISER L'EGALITE ET LA MIXITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES EN HAUTE-NORMANDIE » DIRECCTE – FONDS FSE

- *PROJET : PROMOTION DE LA MIXITE PROFESSIONNELLE DANS LE SECTEUR ARTISANAL*

CAS SPECIFIQUE DU CENTRE D'AIDE A LA DECISION.

PROJET D'ACCUEIL D'INFORMATION D'ORIENTATION ET D'ACCOMPAGNEMENT AU PROJET PROFESSIONNEL DES JEUNES ET DES ENTREPRISES DANS LE BUT DE FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES DANS LE SECTEUR ARTISANAL.

LA PROPOSITION D'INSCRIRE A L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 10 SEPTEMBRE 2015 LES BUDGETS ET PLANS DE FINANCEMENT SUR ACTIONS PRESENTEMENT SOUMIS EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS.

LES BUDGETS PREVISIONNELS ET LES PLANS DE FINANCEMENT DES ACTIONS PRESENTEES CI-DESSUS ONT ETE VALIDES A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS. ILS FIGURENT DANS LE DOCUMENT N°1 « ACTIONS CONVENTIONNEES EN 2015 » JOINT A CE PROCES VERBAL.

Point n°2 : Arrêté du budget rectifié 2015 n° 2 de la CMA 76 et des trois CFA pour présentation subséquente à la commission des finances et soumis par la suite au vote de l'Assemblée Générale convoquées à cet effet. Proposition de valider et d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée Générale l'arrêté du budget rectifié 2015 n°2 présentement soumis.

Document de travail transmis préalablement :

- *Note de présentation du budget rectifié n°2 2015 – Dossier de synthèse (document n°2)*

Résolution 2010-2015 /2015-38 B.216 :

VOTE : L'ARRETE DU BUDGET RECTIFIE 2015 N° 2 DE LA CMA76 ET DES TROIS CFA POUR PRESENTATION SUBSEQUENTE A LA COMMISSION DES FINANCES ET SOUMIS PAR LA SUITE

AU VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE CONVOQUEES A CET EFFET EST APPROUVE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS.

LA PROPOSITION D'INSCRIRE A L'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE LA PROPOSITION DE L'ARRETE DE BUDGET RECTIFIE 2015 N°2 (DOCUMENT N°2 « NOTE PORTANT SUR LA MISE EN PLACE D'UN BUDGET RECTIFIE 2 POUR 2015 » JOINT A CE PROCES VERBAL) PRESENTEMENT SOUMIS EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS.

Point n°3 : Modification des tarifs des prestations 2015 de la CMA76 pour présentation subséquente à la commission des finances et soumis par la suite au vote de l'Assemblée Générale convoquée à cet effet. Proposition de valider et d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée Générale les tarifs actualisés.

Document de travail transmis préalablement :

- Tarifs actuellement en vigueur (document n°3)
- Circulaire relative aux prestations de service d'assistance des CFE (document n°4)

Résolution 2010-2015 /2015-38 B.217 :

VOTE :

LA MODIFICATION DES TARIFS DES PRESTATIONS 2015 DE LA CMA76 POUR PRESENTATION SUBSEQUENTE A LA COMMISSION DES FINANCES ET SOUMIS PAR LA SUITE AU VOTE DE L'AG CONVOQUEES A CET EFFET EST APPROUVE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS.

LA PROPOSITION DE VALIDER ET D'INSCRIRE A L'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE LA MODIFICATION DES TARIFS DES PRESTATIONS 2015 DE LA CMA76 (DOCUMENT N°3 « TARIFS DES PRESTATIONS BUDGET 2015 » JOINT A CE PROCES VERBAL) EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS.

Point n°4 : Plan pluri-annuel d'investissement des CFA 2015-2019 soumis par la suite au vote de l'Assemblée Générale convoquée à cet effet. Proposition de valider et d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée Générale le plan pluri-annuel des CFA 2015-2019.

Document de travail transmis préalablement :

- Plan pluri-annuel d'investissement des CFA 2015-2019 (document n°5)

Résolution 2010-2015 /2015-38 B.218 :

VOTE :

LE PLAN PLURI-ANNUEL D'INVESTISSEMENT DES CFA 2015-2019 (DOCUMENT N°5 « PROGRAMME PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT DES CFA » JOINT A CE PROCES VERBAL) SOUMIS PAR LA SUITE AU VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE CONVOQUEE A CET EFFET EST APPROUVE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS.

LA PROPOSITION DE VALIDER ET D'INSCRIRE A L'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE LE PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT DES CFA 2015-2019 EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS.

Point n°5 : Projet CFA de Rouen : financement du matériel complémentaire, actualisation du mandat donné au Président et autorisation de procéder à la recherche de tout financement externe permettant de compléter le financement du projet (notamment dans le cadre des crédits politique de la ville).

Proposition de valider et d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée Générale les points relatifs au financement du matériel complémentaire, à l'actualisation du mandat donné au Président et à l'autorisation de procéder à la recherche de tout financement externe permettant de compléter le financement du projet (notamment dans le cadre des crédits politique de la ville).

Documents de travail transmis préalablement :

- *Plan pluri-annuel d'investissement des CFA 2015-2019 (document n°5)*
- *Echéancier et bilan d'opération prévisionnels actualisés (document n°6)*

Résolution 2010-2015 / 2015-38 B.219 :

VOTE :

FINANCEMENT DU MATERIEL COMPLEMENTAIRE DU PROJET DU CFA DE ROUEN.

LES PROPOSITIONS, SOUMISES PAR LA SUITE AU VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE CONVOQUEE A CET EFFET D' :

- **ACTUALISATION DU MANDAT DONNE AU PRESIDENT A HAUTEUR DE 11 000 000 €, SOUS RESERVE DE L'ACCORD DE L'ASSEMBLEE GENERALE.**
- **AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT DE PROCEDER A LA RECHERCHE DE TOUT FINANCEMENT EXTERNE PERMETTANT DE COMPLETER LE FINANCEMENT DU PROJET ET DE DEPOSER DES DOSSIERS DE FINANCEMENT EN CE SENS (NOTAMMENT DANS LE CADRE DES CREDITS POLITIQUE DE LA VILLE)**

SONT APPROUVEES A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS.

LA PROPOSITION DE VALIDER ET D'INSCRIRE A L'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE LES POINTS RELATIFS :

- **AU FINANCEMENT DU MATERIEL COMPLEMENTAIRE,**
- **A L'ACTUALISATION DU MANDAT DONNE AU PRESIDENT A HAUTEUR DE 11 000 000 €**
- **A L'AUTORISATION DE PROCEDER A LA RECHERCHE DE TOUT FINANCEMENT EXTERNE ET DE DEPOSER DES DOSSIERS DE FINANCEMENT PERMETTANT DE COMPLETER LE FINANCEMENT DU PROJET (NOTAMMENT DANS LE CADRE DES CREDITS POLITIQUE DE LA VILLE)**

EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS.

Point n°6 : Régionalisation du réseau des CMA de Normandie.

- **Choix du modèle CMAR ou CRMA**
- **Choix du siège régional**
- **Choix du candidat de la CMA76 à la Présidence régionale**
- **Vœu relatif aux conditions budgétaires de la régionalisation**

Proposition d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée Générale les points suivants :

- **Choix du modèle CMAR ou CRMA**
- **Choix du siège régional**
- **Choix du candidat de la CMA76 à la Présidence régionale**
- **Vœu relatif aux conditions budgétaires de la régionalisation**

Document de travail transmis préalablement :

- *Extrait de résolutions du Bureau du 24 juin 2015 relatif au choix du modèle CRMA ou CMAR (document n°7)*

Résolution 2010-2015 / 2015-38 B.220 :

VOTE :

VOTE DE LA PROPOSITION D'INSCRIRE A L'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE LES SUJETS SUIVANTS :

REGIONALISATION DU RESEAU DES CMA DE NORMANDIE.

- VOTE DU CHOIX DE MODELE CMAR OU CRMA POUR L'ETABLISSEMENT REGIONAL NORMAND
- VOTE DU CHOIX DU SIEGE POUR L'ETABLISSEMENT REGIONAL NORMAND
- VŒU RELATIF AUX CONDITIONS BUDGETAIRES DE LA REGIONALISATION
- CHOIX DU CANDIDAT DE LA CMA76 A LA PRESIDENCE REGIONALE

L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE REPRENDRA EGALEMENT LE POINT DEJA MIS A L'ORDRE DU JOUR PAR LE BUREAU DU 24/06/2015 (VŒU RELATIF AU NOMBRE D'ELUS REPRESENTANT LES DEPARTEMENTS EN BUREAU REGIONAL).

LE VOTE EST VALIDE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS.

Résolution 2012-2015 /2015-38 B.221 :

LES MEMBRES DU BUREAU DE LA CHAMBRE DE METIERS ET L'ARTISANAT DE SEINE-MARITIME, REUNIS EN BUREAU A ROUEN, LE 25 AOUT 2015, APRES AVOIR ETE INFORMES PAR LE PRESIDENT DE LA CENSURE PAR LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL DES ARTICLES DE LA LOI MACRON RELATIFS A LA REGIONALISATION DES RESEAUX CONSULAIRES,

APRES AVOIR ETE INFORMES DES ECHANGES ENTRE PRESIDENTS NORMANDS RELATIFS A LA MISE EN ŒUVRE POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE DE LA REGIONALISATION,

APRES AVOIR ETE INFORMES DES ECHANGES AVEC LA TUTELLE ET ENTRE PRESIDENTS NORMANDS RELATIFS A LA FIXATION DU SIEGE

APRES AVOIR ETE INFORMES DES DIFFERENCES EN MATIERE DE DROIT ADDITIONNEL ENTRE LES DEUX REGIONES BASSE ET HAUTE NORMANDIE, MAIS AUSSI DES DIFFERENCES DE REDISTRIBUTION DE TAXE POUR FRAIS DE CHAMBRE PAR L'ETABLISSEMENT REGIONAL

- CONFIRMENT A L'UNANIMITE LEUR CHOIX DU 24 JUIN 2015 POUR UNE STRUCTURE CRMA.
- CONFIRMENT LA MISE A L'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE DES SUJETS LIES A LA REGIONALISATION MALGRE L'ABSENCE DE TEXTE APPLICABLE, SOUHAITANT AINSI MARQUER L'ENGAGEMENT POLITIQUE DE LA CMA76 POUR CONSTRUIRE LA REGIONALISATION.
- PROPOSENT A L'ASSEMBLEE GENERALE UNE DELIBERATION RELATIVE AU SIEGE IDENTIQUE A CELLE QUE SE SONT ENGAGES A PRESENTER LES AUTRES PRESIDENTS NORMANDS : LE FUTUR ETABLISSEMENT REGIONAL AURA SON SIEGE AU MEME ENDROIT QUE LE FUTUR SIEGE DU CONSEIL REGIONAL. DANS L'ATTENTE, LE SIEGE PROVISoire EST ROUEN.
- DEMANDENT QUE LA CONSTRUCTION REGIONALE SE FASSE A RESSOURCES FISCALES EGALES POUR LA CMA76. A PEINE SORTIE D'UN DIFFICILE PLAN DE REDRESSEMENT

ET DEVANT PORTER DES INVESTISSEMENTS SIGNIFICATIFS POUR SES OUTILS DE FORMATION, LA CMA76 NE POURRA ACCEPTER UNE REGIONALISATION AVEC UN IMPACT FINANCIER AUSSI NEGATIF QUE PENDANT LA MANDATURE 2010-2015.

- CONSIDERENT QUE LES INSTANCES ELUES DE LA CMA 76 DOIVENT SE PRONONCER SUR LE CHOIX DU CANDIDAT DE LA CMA 76 A LA PRESIDENCE REGIONALE.

- CONSIDERENT QUE LA CANDIDATURE DU PRESIDENT MOULARD, PRESENTEE A L'OCCASION DE CE BUREAU A TOUTE LEGITIMITE ETANT DONNE SON BILAN MAIS DEMANDENT, PUISQUE LE CALENDRIER DES INSTANCES LE PERMET, A REEVOQUER CE POINT A L'OCCASION DU PROCHAIN BUREAU, AFIN QUE TOUTES LES CANDIDATURES EVENTUELLES PUISSENT S'EXPRIMER ET ETRE DEFENDUES.

LE VOTE EST VALIDE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS.

II –FONCTIONNEMENT DE LA CMA– POINTS DE DEBAT

Point n°7 : Nomination d'un ou deux suppléants représentant la CMA76 à la commission d'Accessibilité (SCDA) pour la Direction Départementale des territoires et des mers de Seine-Maritime. Pour rappel, M. LARCHEVEQUE est le titulaire de cette commission. Modification et insertion de la dite commission dans le document Résolution A/2010/16 pour proposition au vote de la plus prochaine Assemblée générale.

Intervention en séance :

- *Mme PANOUILLE, Secrétaire Générale*

Résolution 2010-2015 /2015-38 B.222 :

VOTE :

LA NOMINATION DE DEUX SUPPLEANTS M. LOUVET ET M.MORAIS REPRESENTANTS LA CMA76 A LA COMMISSION D'ACCESSIBILITE (SCDA) DE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DES MERS DE SEINE-MARITIME EN SUPPLEANCE DE M. LARCHEVEQUE MEMBRE TITULAIRE DE CETTE COMMISSION, EST APPROUVE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS.

LA PROPOSITION D'INSCRIRE A L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 10 SEPTEMBRE 2015 LA NOMINATION DE DEUX SUPPLEANTS MM. LOUVET ET MORAIS PRESENTEMENT SOUMIS EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS.

N'ayant pas d'autres questions, la séance est levée à 18h45.



**Dominique MOULARD,
Président de la CMA 76.**